

Un pâturage printanier 2024 chaotique

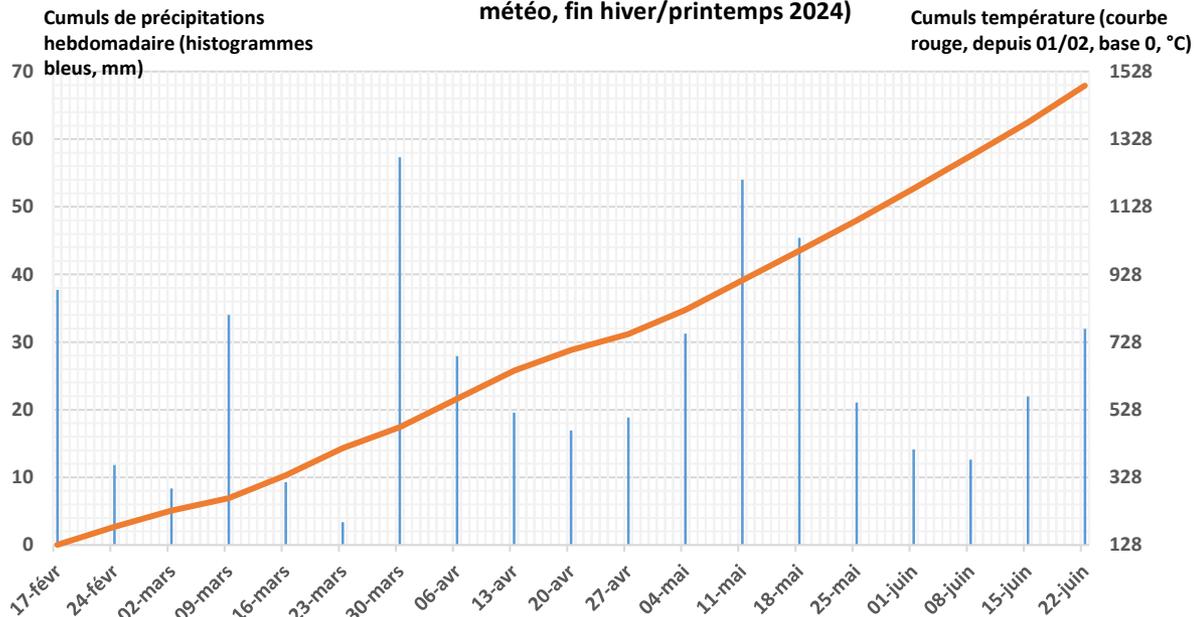
La valorisation de l'herbe pâturée de ce printemps, a été handicapée par les aléas météorologiques successifs. A l'échelle du département, cette météo printanière s'est caractérisée par 2 pics de précipitations massifs (fin mars et début/mi mai), après une fin d'hiver et début de printemps moyennement arrosés. Entre ces 2 pics et après le 2nd pic de mai 2024, le maintien de précipitations localisées à caractère souvent orageux a porté préjudice à une gestion maîtrisée du pâturage.

La combinaison de cette hygrométrie abondante et des cumuls de températures plutôt rapides (mars, début avril, légèrement freinés en mai) a stimulé la croissance de l'herbe et l'avancement de stades végétatifs de bon nombre d'espèces prairiales (graminées tardives ou semi tardives, principales comme secondaire, avec des dates d'épiaison précoces).

En parallèle, **le manque de portance** de beaucoup de parcelles de pâturage et **la rareté des créneaux de fauche suffisamment longs** ont retardé la fauche des parcelles de pâturage débrayées et des prairies de fauche comme la gestion des refus (dès la fin avril/début mai).

Durant le mois de mai, la maîtrise du pâturage a été compromise par ce déficit de parcelles débrayées à réincorporer dans le circuit de pâturage et par la portance de certaines prairies. Les cycles de pâturage se sont parfois concentrés de mars à fin mai sur les mêmes parcelles avec souvent **une gestion des refus trop tardive, des signes de surpâturage et sur-piétinement** et **une pression parasitaire significative** (à nuancer selon parcelles) **en début d'été.**

Variation des cumuls de précipitations moyens (hebdomadaire, mm) et Cumul de températures moyen sur le département (°C, base 0) (moyenne 15 stations météo, fin hiver/printemps 2024)

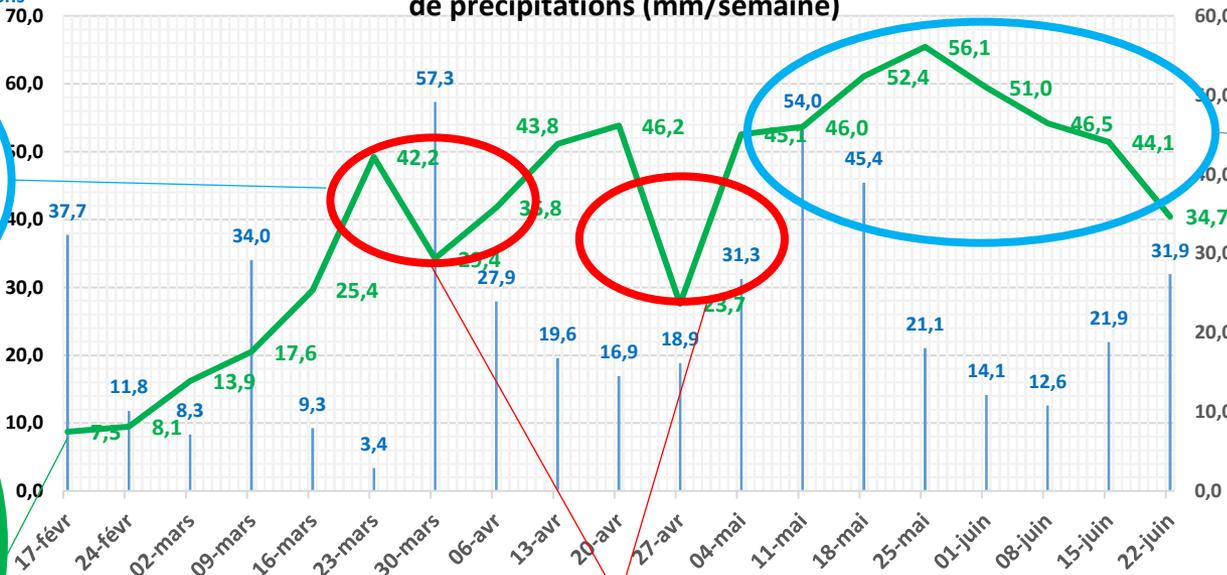


Vache Charolaise 5,5 ans en pré-finition au pâturage tournant quasi dynamique, début mai, Roannais, Gravier A, 2024: GMQ : 1450g/j sans concentré durant 1,5 mois

Une croissance des prairies de la Loire chamboulée par les aléas météo et une gestion difficile du pâturage

Croissance des prairies 2024 (10 sites suivis, kgMS/ha/j) et cumuls hebdomadaires de précipitations (mm/semaine)

Cumul de précipitations hebdomadaire (mm)



Croissance herbe (10 sites suivis, kg MS/ha/j)

Episode neigeux tardif, assez généralisé. Chute de croissance des prairies accentuée et prolongée, à nuancer selon exploitations suivies

Croissance modérée mais très variable selon les exploitations, avec souvent une biomasse prairiale déjà significative (croissance non négligeable entre 15/12 et 15/01))

Affaissement de la croissance prairiale lié à des prises de décision dans la gestion du pâturage, au même moment sur beaucoup d'exploitations suivies *

Pic de croissance en 2^{de} moitié de printemps, grâce à la forte pluviométrie et des températures modérées adéquates pour la croissance de l'herbe. Ce pic de croissance maintenu est aussi alimenté par le développement d'une forte biomasse de refus sur les parcelles.

*** Affaissement de la croissance prairiale dû :**

- à des prises de décision de débrayage de parcelles pâturées en début de printemps (surface parfois significative)
- la fauche des parcelles débrayées précocement fin mars (fauche surtout fin avril)
- la fauche précoce des refus (surtout début avril et fin avril)

La combinaison de ces facteurs génère une intensification de la pression de pâturage, notamment via la concentration des cycles de pâturage sur une surface de pâturage plus réduite. La répétition sur une courte période de ces phénomènes sur un certain nombre d'exploitations suivies, génère une baisse mécanique de la croissance de l'herbe pendant quelques jours. Des baisses de températures +/- localisées accentuent ce phénomène.

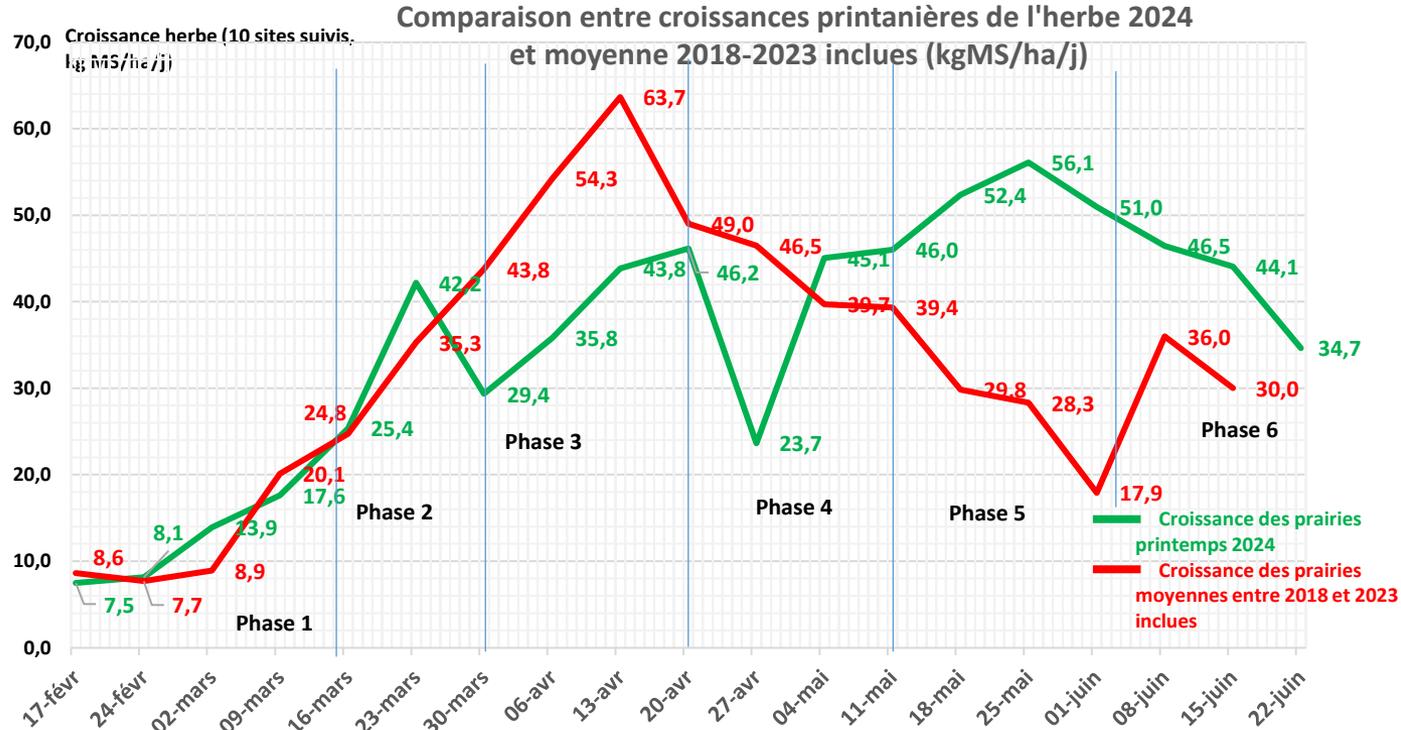
Une croissance de l'herbe 2024 discordante ... mais révélatrice

Phase 1

Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, la croissance des prairies suivies 2024 se révèle toujours un peu plus précoce (ici fin février/début mars). Cette tendance s'accroît d'année en année sur le département.

=> selon les exploitations, un démarrage du pâturage très rationné (vaches laitières, 3 à 5 kgMS/ha/j) ou d'un déprimage maîtrisé par des animaux à forts besoins (lot d'engraissement à effectif limité) aurait été possible. A l'avenir, la transition au pâturage pourrait débuter dès la fin février sur le court/moyen terme.

=> des leviers peuvent être employés afin de conforter cette légère croissance toujours plus forte en février/début mars notamment sur les prairies temporaires et certaines permanentes.



Phase 2

La croissance s'est brutalement accélérée mi/fin mars 2024, avec un 1^{er} pic de croissance (épisode de moins en moins rare en moyenne ces 5 dernières années). Démarrage du pâturage 2024 perturbé par un épisode de neige fin mars-début avril 2024.

=> **Objectif n°1 : décider les surfaces de pâturage à débrayer de suite (avancement de 15-21j)**

=> **cycle de pâturage réduit à des cycles de pâturage tournant de 21j voire 15j** sur certaines exploitations (selon productivité prairiale et consommation d'herbe pâturée) avec un pâturage tournant soutenu à fort chargement instantané (hauteurs d'entrée adéquate, refus maîtrisés, ...)

Phase 3

L'épisode neigeux et le refroidissement qui s'est ensuivi ont réduit fortement les croissances d'herbe. Cette réduction a été accentuée par le débrayage des parcelles. Selon les exploitations, certaines parcelles initialement débrayées ont dû être réincorporées afin de sécuriser le cycle de pâturage (2nd cycle de pâturage).

Le débrayage précoce de ces surfaces de pâturage, avec selon les exploitations, les premières fauches précoces des refus ont permis d'écarter le pic de croissance de l'herbe et de maintenir un bon potentiel lactogène de l'herbe au cours du mois d'avril. Portance devenant très limitante sur certaines parcelles.

Une croissance de l'herbe 2024 atypique ... mais révélatrice

Phase 4

Seconde chute de la croissance de l'herbe, liée en bonne partie à la fauche des parcelles de pâturage débrayée 3 semaines - 1 mois auparavant (1,2-2,8t MS/ha récoltée après 1 à 2 cycles de pâturage).

Les conditions plus fraîches voire l'engorgement progressif en eau de certaines parcelles ont freiné les croissances notamment après débrayage. La pression sur les parcelles déjà pâturées en mars et avril s'est maintenue, ce qui peut expliquer cette chute de la croissance.

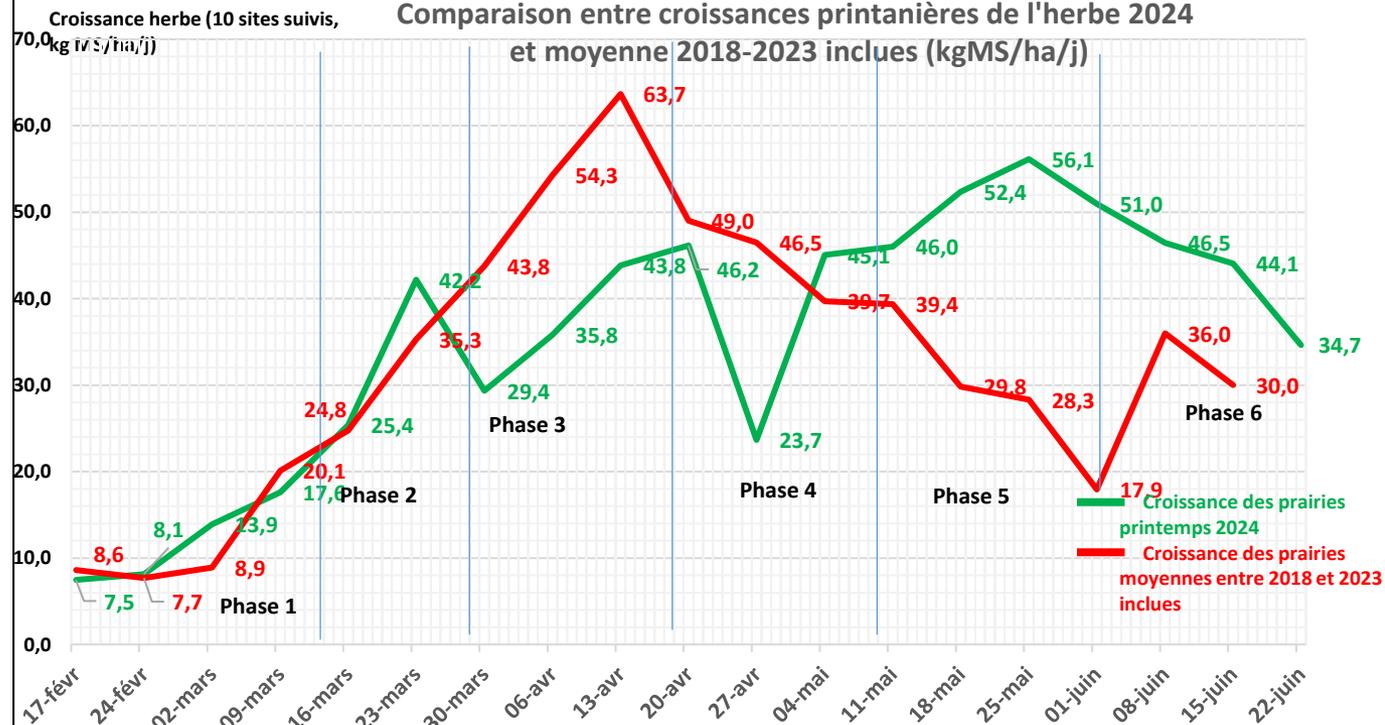
La 1^{ère} vague massive de fauche des refus explique également en partie cette baisse de croissance.

=> **préférable d'assurer la 1^{ère} fauche des refus la plus précoce possible** (après 1^{er} cycle de pâturage) plutôt qu'au bout du 3^{ème}-4^{ème} cycle

=> **privilégier le débrayage des prairies temporaires aux permanentes** (à nuancer selon exploitations) => meilleure réactivité post fauche.

Phase 5

La persistance de conditions humides (avec des températures plafonnées) et le maintien sur pied de biomasses de refus toujours plus importantes (jusqu'à pleine épiaison/début grenaison en juin) ont généré un second pic de croissance (inexistant ces 5 dernières années). Du fait de l'absence de créneau de fauche et d'une portance toujours très limitante, les parcelles de pâturage prévues en 2nd débrayage (et donc sorties temporairement du circuit de pâturage) sont encore pour certaines non fauchées, ce qui limite la possibilité de réincorporer ces parcelles dans le circuit de pâturage en juin 2024.



Phase 6

La croissance de l'herbe maintenue au cours du mois de mai grâce aux précipitations commence à s'éroder. Cette érosion s'observe surtout sur les prairies pâturées depuis mars 2024. Le maintien des refus sur pied (stimulé par l'avancement de stades végétatifs), les hauteurs d'entrée au pâturage trop hautes, le matraquage localisé (déficit de portance certains jours), et les retours trop fréquents favorisent la dégradation des prairies. En parallèle, les parcelles de pâturage de la dernière vague de débrayage sont fauchées à des stades végétatifs tardifs, réduisant leur potentiel de repousse

=> pérennité du pâturage de qualité compromise sur certaines exploitations malgré des conditions encore pluvieuses en juin 2024

=> **certains leviers d'adaptation de pâturage encore disponibles pour sécuriser la durée de pâturage lactogène/favorable au GMQ** (à nuancer selon les exploitations).

Arrêter de subir les aléas climatiques sur son pâturage : des clefs applicables lors de printemps humides ... comme secs

L'excédent d'herbe généré ce printemps, difficilement pâturable (offre excédentaire en herbe sur l'exploitation) ou récoltable (portance, créneaux météo insuffisants) entraîne la production de fourrage de très faible potentiel alimentaire pour vos animaux. **Cet excès d'herbe représente sur le court comme moyen terme un handicap sérieux pour les performances zootechniques et technico-économiques de votre élevage** (réduction de la durée de pâturage lactogène/favorable au GMQ du fait hauteur d'herbe excessive ou surfaces débrayées « bloquées » faute de pour la fauche, fourrage récolté de faible potentiel lactogène/de croissance pour vos animaux, nécessité complémentation en concentrés plus soutenue pour satisfaire les besoins nutritionnels ...).

Afin de garantir les bénéfices du pâturage même dans des conditions limitantes (printemps humide ou séchant) **et d'atténuer les conséquences des aléas climatiques, plusieurs leviers sur le court comme moyen/long terme peuvent être adoptés et combinés** (leviers loin d'être exhaustifs, à personnaliser selon exploitation). **N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !**

Précocifier le démarrage du pâturage (quitte à une transition douce et prolongée du pâturage, consommation d'herbe très limitée et rationnée, ...)

Assurer une forte pression de pâturage (tournant voire tournant dynamique) **dès le démarrage du pâturage et le plus longtemps possible de mars à début juin, en animaux laitiers comme allaitants** (chargement à nuancer selon effectifs, niveaux consommation en herbe, productivité prairiale, ...)

Aménager votre parcellaire de pâturage pour le confort de vos animaux et la pérennité de vos prairies (réseau de chemins d'accès +/- élaborés, disposition abreuvoirs, ...)

Sécuriser la souplesse d'exploitation et le potentiel nutritionnel de vos prairies, temporaires comme permanentes, face aux aléas climatiques : réflexion sur les compositions, part de légumineuses, conduite culturale et de valorisation, ...

Court terme

Assurer un repos estival, même si printemps 2024 pluvieux, surtout pour les parcelles pâturées depuis mars/avril 2024 (biomasse de sécurité). Focaliser le pâturage sur des parcelles de fauche de mai riches en espèces plus résistantes aux sécheresses/fortes températures + réduire consommation herbe pâturée

Ne pas attendre pour faucher ses refus. Dès fin 1^{er} cycle de pâturage, selon type de prairies, ne pas hésiter à assurer fauche des refus. Avant une 2nde vague lors du stade gonflement de la gaine/début épiaison des espèces problématiques dans les refus (ex : dactyle). Restituer vos refus au sol ou récoltez-les (fauche haute) selon biomasse, pression en bouses et météo

Organiser votre pâturage selon les caractéristiques de vos prairies afin de prolonger la durée de pâturage printanière (et automnale !) et sécuriser la souplesse d'utilisation au pâturage ou pâturage/fauche : **bien connaître vos prairies** pour les classer selon leurs caractéristiques de production et valeurs alimentaires

Moyen/long terme

Débrayer le plus tôt possible vos parcelles de pâturage (quitte à une 2nde vague de débrayage plus tard au printemps) pour une fauche « haute » avant fin avril et une réincorporation début mai dans circuit de pâturage

Organiser la complémentarité entre prairies de fauche et de pâturage strict, voire des surfaces additionnelles pâturables (dérobées estivales) : alterner d'une année sur l'autre voire d'une saison à l'autre ou en cours de printemps

Préparer davantage vos parcelles de pâturage en automne de l'année n-1, afin de garantir une biomasse pâturable précoce en fin d'hiver année n (fertilisation, conduite, ...)